



Chat internet avec un mineur

Par **Burlot Ivan**, le **08/11/2017** à **15:58**

Bonjour le 26 Septembre , j'ai "chaté" avec un mineur sur un site pour adultes . Au début il prétendait avoir 18 ans et très rapidement il a dit en avoir 14 . je n'ai dis que deux mots à connotation sexuelle avant d'interrompre cette conversation qui devenait "scabreuse " . malheureusement ,il m'a demandé mon numéro de portable et comme un imbécile je le lui ai communiqué . Son père a trouvé mon numéro de fixe et n'a cessé de me harceler en me téléphonant toutes les deux minutes en me menaçant de tout faire pour m'envoyer en prison ,sauf si (je cite) je lui remettais une forte somme d'argent en échange de son "oublie" et de son silence . Evidemment ,je suis allé porter plainte auprès de la gendarmerie et heureusement ,j'avais conservé le portable de ce monsieur ,le gendarme lui a intimé l'ordre de cesser de m'importuner et lui a rappeler les délits commis à mon encontre . Mon casier est absolument vierge et je n'ai jamais eus de souci avec la justice . Je risque quoi ? merci pour vos réponses éclairées et avisées .